

COURIR LE JOUR ET LA NUIT STADE LOUIS BERGER

24 Heures / 12 Heures / 6 Heures du CLIPS Roche la Molière Loire

Infos individuels et équipes. Venez déguisés pour fêter la 25^{ième}...

Date : 10 ET 11 JUIN 2023

Stade Louis Berger

Roche la Molière Loire 7 km de St Etienne

Organisé par le CLIPS (club d'initiation pratique du sport)

Ouverture des inscriptions :

A partir du 1 janvier et jusqu'au 31 mai 2023

Profitez d'une remise de 10 euros, si vous vous inscrivez avant le 15 mai 2023

Vendredi 9 juin paëlla party prix 7 € coureurs et accompagnateurs

Animation 25^{ième} édition à partir de 18 heures sur le stade L Berger, venez déguisés.

Samedi 10 juin 9 h 30 regroupement des participants, photos souvenir avec les déguisements, tour d'honneur, départ 10h.

Marche sous les étoiles samedi 10 juin

Accessible à tous

Départ à partir de 18 h 30

Stade Louis Berger

6 km : 3 € et 11 km : 5 €

Ravitaillement

Inscription sur place

24 Heures

Parcours : 1 km plat / 100 coureurs maximum

Départ : samedi 10 heures

Inscription : 60 € remise 10 € jusqu'au 15 mai

12 Heures

Parcours : 1 km / 50 coureurs maximum

Départ : samedi 22 h

Inscription 45 € remise 10 € jusqu'au 15 mai

6 heures

Parcours : 1 km

Départ samedi 10 h maximum 50 coureurs

Ou

Départ dimanche 4h maximum 30 coureurs

Inscription 35 € remise 10 € jusqu'au 15 mai

Equipes

Parcours 1 km 300

Départ : samedi 10 h limité à 50 équipes de 6 à

10 relayeurs maxi masculines, féminines, ou

mixtes. **Port du bracelet obligatoire,**

contrôles inopinés.

Deux parcours dans le stade Louis Berger.

Camping possible sur le stade pour les

participants. Ravitaillement ouvert pendant 24

heures, réservé exclusivement aux

participants, à consommer sur place.

Important : documents à fournir pour chaque coureur

Bulletin d'inscription dûment rempli avec le règlement.

Photocopie de la licence ou certificat médical de moins d'un an sur lequel doit figurer la mention : apte à la pratique de la course à pied en compétition.

L'original de ces photocopies devra pouvoir être présenté à toute réquisition de l'autorité judiciaire.

EVENEMENT DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR LE JOUR J

